



PREFECTURE DE LA REGION
D'ILE-DE-FRANCE

île de France

val
d'oïse
le département

Seine-Saint-Denis
Conseil Général

stif
L'autorité organisatrice de vos
transports en Ile-de-France



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

8 janvier 2009



Le tram avance,
la ville change.

SAINT-DENIS / GARGES-SARCELLES, le chantier du tramway démarre...

Inscrits au contrat de plan Etat-Région Ile de France 2000-2006 puis au contrat de projets 2007-2013, les travaux du tramway Saint-Denis (93) Pôle gare Garges-Sarcelles (95) démarrent en Seine-Saint-Denis !

Approuvé dans le cadre de la politique de développement des transports en commun de banlieue à banlieue impulsée par l'Etat et la Région Ile-de-France, le tracé de la future ligne de tramway - de la place du 8 Mai 1945 à Saint-Denis au pôle gare de Garges/Sarcelles - vise à désenclaver deux quartiers : le quartier des Poètes à Pierrefitte-sur-Seine et le quartier des Lochères à Sarcelles. Il accompagne également les projets de requalification territoriale aux abords de l'ex-RN1.

Le coût de réalisation de ce projet pour les infrastructures et les équipements fixes (hors matériel roulant) est estimé à 163 millions d'euros aux conditions économiques de janvier 2006. La fin des travaux est prévue pour fin 2011.

Prévu en correspondance avec le tramway T1 et la ligne 13 à Saint-Denis et avec le RER D à Garges-Sarcelles, le futur tramway traverse deux départements : la Seine-Saint-Denis et le Val d'Oise et dessert 4 communes : Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Sarcelles et Garges-les-Gonesse. Il représente également une importante complémentarité au réseau lourd constitué à terme par les RER B et D, la future tangentielle Nord et les tramways Saint-Denis-Asnières-Gennevilliers (prolongement du T1 à l'Ouest) et Saint-Denis-Epinay-Villetaneuse (TRAM'Y).

La zone d'activités Jules Vallès située à Pierrefitte-sur-Seine accueillera le site de maintenance des 15 rames du tramway, dont la particularité est d'être un matériel guidé sur pneus.

Le projet en quelques chiffres...

- ✚ 6,6 km de ligne
- ✚ 16 stations
- ✚ 2 départements et 4 communes desservis
- ✚ 3 correspondances : T1 et Métro ligne 13 à Saint-Denis, RER D à Garges/Sarcelles
- ✚ 30 000 voyageurs/jour
- ✚ 22 minutes pour se déplacer de Saint-Denis Place du 8 mai 1945 au pôle gare Garges-Sarcelles
- ✚ 18km/h en vitesse commerciale (une rame toutes les 5 minutes aux heures de pointe)
- ✚ 15 rames de tramway d'une capacité d'accueil de 127 voyageurs/rame
- ✚ 13000 m² pour le site de maintenance localisé à Pierrefitte S/Seine.

Un projet en co-maîtrise d'ouvrage

Les conseils généraux de Seine-Saint-Denis et du Val d'Oise réalisent les aménagements de voirie nécessaires à l'insertion urbaine du futur tramway.

La RATP a en charge le système de transport et l'acquisition du matériel roulant. Elle est désignée coordinateur des Maîtres d'ouvrage par le STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France).

Un financement partenarial

Le coût de réalisation de ce projet pour les infrastructures et les équipements fixes (hors matériel roulant) est estimé à 163,132 millions d'euros aux conditions économiques de janvier 2006.

Le financement est assuré par :

- ✚ la Région Ile de France à hauteur de 116,701 M€ soit 71,5%
- ✚ l'Etat à hauteur de : 27,960 M€ soit 17,2 %
- ✚ le Conseil général du Val d'Oise à hauteur de : 16,313 M€ soit 10 %
- ✚ la RATP sur prêt bonifié accordé par la Région à hauteur de : 2,158 M€ soit 1,3%.

L'acquisition du matériel roulant est intégralement financée par la RATP à hauteur de 52M€.

Le Conseil général de la Seine-Saint-Denis finance quant à lui des travaux connexes d'aménagement à hauteur de 40,238 M€.

Le planning des travaux

Menés par le Conseil général du Val d'Oise, les travaux de réaménagement de la gare Garges/Sarcelles ont démarré en septembre 2007. En mai 2008, les travaux liés au déplacement des réseaux gérés par le Conseil général du Val d'Oise, sous la responsabilité des concessionnaires (électricité, gaz, éclairage, etc) ont débuté à Sarcelles.

A partir du 19 janvier 2009, c'est au tour des travaux pilotés par le Conseil Général de Seine-Saint-Denis de démarrer à Saint-Denis et Pierrefitte.

La mise en sens unique définitive de la rue Gabriel Péri en direction du Nord, la réalisation des travaux préparatoires, le retrait du mobilier urbain puis les dévoiements de réseaux concessionnaires sont une succession d'interventions qui vont entraîner des difficultés et des réductions possibles de voies de circulation sur cet axe nord de Paris.

Des mesures d'information seront mises en place afin de préserver la sécurité et les déplacements des riverains et piétons. Des panneaux pour les automobilistes seront installés dans les zones de circulation à éviter. Toutes les lignes de bus seront maintenues. Plusieurs arrêts pourraient être néanmoins déplacés en fonction de la localisation des chantiers. Une information voyageurs sera déployée régulièrement.

Durée des travaux préparatoires et concessionnaires : 15 mois

Les travaux du système de transport de la future ligne de tramway, la construction du site de maintenance et les aménagements urbains débiteront, quant à eux, mi-2009. La fin des travaux est prévue fin 2011.

Contacts presse

Région Ile de France : Ghislaine Collinet 01 53 85 66 66 ghislaine.collinet@iledefrance.fr

Etat : Christophe Bourdeau 01 44 42 61 06 christophe.bourdeau@ile-de-france.pref.gouv.fr

STIF : Service de presse 01 47 53 28 00

Conseil Général du 93 : 01.43.93.77.98. / 06.19.50.93.45. Solène Björnson-langen
sbjornson-langen@cg93.fr

Conseil Général du 95 : Laurence DICKO 01 34 25 34 14 mariamlaurance.dicko@valdoise.fr

RATP : Anne Prigent 01 58 78 37 37 anne.prigent@ratp.fr